

Supplément sur la transparence ESG 2023

Société canadienne des postes





Table des matières

À propos du présent rapport	3
Postes Canada – Notre entreprise	4
Pratiques responsables	5
Responsabilité environnementale	7
Personnes et culture	10
Répercussions socioéconomiques	13
Index des normes de la Global Reporting Initiative (GRI)	14
Index des normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB)	25





À propos du présent rapport

Postes Canada s'engage à produire en toute transparence et en temps opportun des rapports sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). En divulguant des renseignements clairs et complets sur le rendement de l'entreprise en ce qui a trait aux initiatives ESG, nous pouvons nous responsabiliser, favoriser la confiance de nos parties prenantes et permettre la prise de décisions éclairées. Ce Supplément sur la transparence ESG vise à fournir un aperçu consolidé du rendement de Postes Canada à ce chapitre. Les données sur le rendement présentées sont également abordées dans le **Rapport sur le développement durable 2023**. Le Supplément sur la transparence ESG doit être lu conjointement avec le Rapport sur le développement durable; il ne le remplace pas.

Portée

En tant que société d'État fédérale, Postes Canada rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, et son unique actionnaire est le gouvernement du Canada. Le siège social de Postes Canada est situé à Ottawa, en Ontario, et l'entreprise dessert l'ensemble des adresses du pays. Les informations et les données fournies dans le présent rapport ne concernent que le secteur Postes Canada du Groupe d'entreprises de Postes Canada. Postes Canada publie son Rapport sur le développement durable tous les ans.

À moins d'indication contraire, les mesures qui figurent dans le présent supplément visent nos activités du 1^{er} janvier au 31 décembre pour les années indiquées.

Vérification externe

La Société estime que les renseignements contenus dans ce rapport sont exacts. Une vérification externe a été réalisée sur certaines données, notamment l'ensemble de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) de portées 1 et 2, 70 % de nos émissions de portée 3 et nos indicateurs de rendement clés (IRC) pour la santé et la sécurité.



Cadres de production de rapports ESG

Le Rapport sur le développement durable et le Supplément sur la transparence ESG 2023 de Postes Canada ont été préparés conformément aux protocoles de la Global Reporting Initiative (GRI). Des renseignements sur des indicateurs précis sont présentés dans la section **Index des normes de la GRI** du présent supplément. Le Rapport sur le développement durable et le Supplément sur la transparence ESG 2023 intègrent également les normes du secteur du fret aérien et de la logistique du Sustainable Accounting Standards Board (SASB) dont la divulgation est pertinente pour Postes Canada, tel qu'il est indiqué dans la section **Index du SASB** de ce supplément.



Postes Canada – Notre entreprise

En tant que service postal et chef de file de la livraison des colis du cybercommerce au pays, Postes Canada est la seule entreprise de livraison à avoir le réseau nécessaire et la volonté de servir toute la population canadienne. Forte d'un vaste réseau d'exploitation qui nécessite un énorme travail de coordination entre les activités de levée, de traitement, de transport et de livraison, elle a desservi **17,4 millions d'adresses** canadiennes en 2023, en plus de traiter **6,5 milliards d'articles** de courrier, de colis et de messages, et trier et livrer en moyenne **26 millions d'articles par jour**.

Notre réseau comprend **22 établissements de traitement du courrier**, **462 postes de facteurs** et **1,7 million de cases postales**. Nous exploitons également **5 789 bureaux de poste** appartenant à la Société ou gérés par des concessionnaires agréés. Nous exploitons plus de **14 800 véhicules** qui desservent **22 411 boîtes aux lettres publiques** et **219 579 emplacements de boîtes postales communautaires**.





Pratiques responsables

Le tableau ci-dessous présente les résultats de nos principales mesures de pratiques responsables de 2020 à 2023.

Indicateur	Mesure	2020	2021	2022	2023
Performance économique	Revenus (en millions de dollars)	6 942 \$	7 349 \$	7 182 \$	6 942 \$
	Revenus liés à l'économie durable (en millions de dollars) ¹	S.O.	16,8 \$	17,3 \$	72,6 \$
Rémunération de la haute direction	Ratio de rémunération du PDG par rapport à la rémunération du personnel ²	10,2	8,6	10,7	9,9
Structure et composition de la gouvernance	Nombre total de membres du Conseil d'administration	9	10	10	11
	Nombre de membres indépendant(e)s au sein du Conseil d'administration	8	9	9	10
	Nombre de femmes au sein du Conseil d'administration	4	5	4	5
	Nombre d'Autochtones au sein du Conseil d'administration	1	0	0	1
	Nombre de membres du Conseil s'identifiant comme faisant partie d'une minorité visible	2	1	1	1
	Nombre de membres du Conseil s'identifiant comme étant une personne en situation de handicap	0	0	0	0
Divulgence d'actes répréhensibles	Nombre de rapports reçus	210	236	293	130
Droits de la personne	Plaintes officielles liées aux droits de la personne	23	26	34	24
	Plaintes internes liées aux droits de la personne	155	85	47	29
	Plaintes préventives liées aux droits de la personne	40	82	269	138
	Nombre total de plaintes liées aux droits de la personne	218	193	350	191
Conformité et comportement anticoncurrentiel	Nombre de décisions de la cour ou du tribunal contre Postes Canada relativement à un comportement anticoncurrentiel	0	0	0	0
	Amendes importantes liées au non-respect des lois et des règlements	0	0	0	0
Programmes de politique publique	Nombre d'articles livrés gratuitement à des personnes aveugles ou partiellement voyantes	1 000 000	900 000	730 000	671 000
	Nombre d'envois de matériel de bibliothèque expédiés aux tarifs d'affranchissement réduits	500 000	764 000	861 000	942 000
Plaintes liées aux langues officielles	Nombre total de plaintes liées aux langues officielles	22	44	41	28

1. Les revenus liés à l'économie durable concernent les emballages durables, le chargement des véhicules électriques et l'utilisation de véhicules hybrides électriques ou rechargeables.

2. Ratio de la rémunération maximale du président-directeur général, y compris la rémunération conditionnelle, par rapport à la rémunération moyenne du personnel, y compris les avantages.



Indicateur	Mesure	2020	2021	2022	2023
Atteintes à la vie privée de la clientèle et plaintes	Nombre total de plaintes fondées reçues concernant des atteintes à la vie privée de la clientèle par des tiers	11	6	0	7
	Nombre total de plaintes fondées reçues concernant des atteintes à la vie privée de la clientèle de la part d'organismes de réglementation	1	0	0	1
	Nombre total de fuites, de vols ou de pertes de données sur la clientèle	10	5	6	3
Sécurité du courrier	Nombre d'inspections d'installations postales	270	165	277	153
	Nombre de séances de sensibilisation sur la sécurité du courrier avec le personnel de première ligne, les entrepreneurs et le grand public	888	900	1 118	1 070
Demandes d'accès à l'information et plaintes	Nombre total de demandes d'accès à l'information	79	97	71	83
	Nombre total de plaintes reçues concernant les demandes d'accès à l'information	12	16	12	7
	Nombre total de plaintes fondées reçues concernant les demandes d'accès à l'information	2	4	0	0
Investissement responsable	Investissements du Régime de retraite de Postes Canada (volet à prestations déterminées) en énergie renouvelable et en stockage d'énergie (en millions de dollars)	221 \$	242 \$	277 \$	305 \$

Approvisionnement responsable

Le tableau ci-dessous présente les résultats liés à la proportion de nos dépenses d'approvisionnement pour chacune de nos priorités clés de 2020 à 2023.

Indicateur	Mesure	2020	2021	2022	2023
Dépenses d'approvisionnement	Approvisionnement direct ou indirect auprès des peuples autochtones (% de dépenses)	1,9 %	2,1 %	3,1 %	4,0 %
	Approvisionnement auprès de petites et moyennes entreprises (PME) et d'entreprises certifiées B Corp (% de dépenses)	S.O.	30,4 %	35,3 %	35,5 %
	Approvisionnement auprès de fournisseurs issus de la diversité ³ (% de dépenses)	S.O.	6,3 %	7,7 %	14,2 %
	Approvisionnement auprès de fournisseurs ayant un engagement à l'égard d'un objectif fondé sur la science (% de dépenses)	29,4 %	31,3 %	58,1 %	66,2 %
	Approvisionnement auprès de fournisseurs ayant un objectif fondé sur la science approuvé (% de dépenses)	8,7 %	10,9 %	13,0 %	21,3 %

3. Fournisseurs détenus et dirigés majoritairement par des femmes, des membres de minorités visibles, des personnes en situation de handicap, des membres de la communauté 2ELGBTQIA+ ou des anciens combattants, à l'exception des fournisseurs appartenant majoritairement à des Autochtones.



Responsabilité environnementale

Le tableau ci-dessous présente les résultats de nos principales mesures environnementales de 2020 à 2023.

Indicateur	Mesure	2020	2021	2022	2023
Consommation énergétique (MWh)	Gaz naturel	184 247	172 389	181 840	160 912
	Mazout pour le chauffage	11 672	10 713	10 213	8 176
	Propane	338	955	1 114	845
	Diesel	234	95	89	64
	Consommation de propane et de gaz naturel comprimé (GNC) par le parc de véhicules appartenant à la Société	2 107	63	128	12
	Consommation d'essence par le parc de véhicules appartenant à la Société	208 746	217 425	209 415	212 367
	Consommation de diesel par le parc de véhicules appartenant à la Société	64 570	66 052	61 676	60 778
	Électricité	287 613	287 710	271 295	270 369
	Consommation totale d'énergie	759 528	755 402	735 770	713 523
Intensité énergétique (MWh par milliard de dollars de revenus)	Intensité énergétique	109 411	102 790	102 446	102 784
Électricité provenant de sources non émettrices (%)	Consommation d'électricité provenant de sources non émettrices	77 %	78 %	78 %	88 %
Émissions directes de GES (portée 1) en kt éq. CO ₂ – Installations	Gaz naturel	33,2	31,0	33,5	29,6
	Mazout pour le chauffage	3,0	2,8	2,6	2,1
	Propane	0,1	0,2	0,2	0,2
	Diesel	0,1	0,0	0,0	0,0
	Émissions fugitives	0,9	0,5	0,6	0,6
Émissions directes de GES (portée 1) en kt éq. CO ₂ – Parc de véhicules	Consommation de propane et de GNC par le parc de véhicules appartenant à la Société	0,5	0,0	0,0	0,0
	Consommation d'essence et de diesel par le parc de véhicules appartenant à la Société	66,5	68,9	65,9	66,4



Indicateur	Mesure	2020	2021	2022	2023
Émissions indirectes de GES (portée 2) en kt éq. CO ₂	Électricité – en fonction de l'emplacement	34,2	35,7	31,0	29,3
	Électricité – en fonction du marché	28,0	27,5	25,6	15,3
Autres émissions indirectes de GES (portée 3) en kt éq. CO ₂	Catégorie 1 : Biens et services achetés	169,8	176,0	108,4	81,1
	Catégorie 2 : Biens d'équipement	48,0	51,9	44,3	62,8
	Catégorie 3 : Activités liées au carburant et à l'énergie	37,7	38,2	36,9	32,7
	Catégorie 4 : Transport et distribution en amont (total)	581,3	605,1	583,2	488,9
	Transport terrestre du régime intérieur	293,4	308,2	290,5	285
	Transport ferroviaire	1,4	1,8	1,4	1,1
	Transport aérien de départ du régime international	30,3	27,7	20,6	19,9
	Transport aérien du régime intérieur	213,6	223,0	226,4	141,1
	Transport terrestre du régime international	4,1	4,0	4,1	4,0
	Factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS)	33,0	34,0	33,7	31,6
	Services urbains fusionnés (SUF)	5,5	6,4	6,6	6,2
	Catégorie 5 : Déchets générés par les opérations	4,4	5,4	10,4	10,7
	Catégorie 6 : Déplacements d'affaires	4,5	4,0	10,0	10,2
	Catégorie 7 : Navettage du personnel	77,9	81,4	85,1	84,7
	Catégorie 12 : Traitement en fin de vie des produits vendus	0,5	0,6	0,5	0,5
Catégorie 15 : Placements	196,6	202,8	211,2	204,2	
Émissions totales de GES (en kt éq. CO ₂)	Total portée 1	104,1	103,4	102,9	98,9
	Total portées 1 et 2 (en fonction du marché)	132,1	131,0	128,5	114,2
	Total portée 3	1 120,6	1 165,3	1 090,0	975,7
	Total portées 1, 2 (en fonction du marché) et 3	1 252,7	1 296,3	1 218,5	1 089,9
Intensité des émissions (kt éq. CO ₂ par milliard de dollars de revenus)	Intensité des émissions de portées 1 et 2 (en fonction du marché)	19,0	17,8	17,9	16,5



Indicateur	Mesure	2020	2021	2022	2023
Oxydes d'azote (NO _x), oxydes de soufre (SO _x) et autres émissions atmosphériques importantes (en tonnes métriques)	Oxydes d'azote (NO _x)	36,8	38,0	36,4	36,9
	Oxydes de soufre (SO _x)	5,1	5,3	4,6	4,6
	Particules en suspension (PM)	2,2	2,3	2,2	2,2
Eau (en mètres cubes)	Utilisation totale d'eau	459 527	430 631	407 442	S.O. ¹
Déchets générés (en tonnes métriques) ²	Poids total des déchets générés	19 068	20 439	40 454	41 584
	Emplacements de Postes Canada couverts par pieds carrés (%)	66 %	66 %	100 %	100 %
	Poids total des déchets envoyés aux sites d'enfouissement	5 192	7 035	13 530	13 682
	Poids total des déchets recyclés	13 876	13 403	26 925	27 902

1. En raison de la date de disponibilité des données, l'utilisation de l'eau en 2023 n'était pas connue au moment de la publication.

2. Les mesures liées aux déchets pour 2022 et 2023 reflètent l'amélioration des sources de données et l'inclusion de biens durables envoyés au recyclage.



Personnes et culture

Le tableau ci-dessous présente les résultats de nos mesures liées aux personnes et à la culture de 2020 à 2023.

Indicateur	Mesure	2020	2021	2022	2023
Accidents du travail	Taux de fréquence totale des blessures	S.O.	6,6	5,9	5,4
	Taux de fréquence des blessures entraînant des pertes de temps	S.O.	3,2	2,7	2,3
	Taux de gravité globale des blessures	S.O.	309	287	260
	Taux de collisions de véhicules	S.O.	11,1 %	10,9 %	9,6 %
	Chutes et glissades	S.O.	1 223	1 166	925
	Incidents liés à la manutention du matériel	S.O.	1 141	949	659
	Incidents liés à la violence et au harcèlement en milieu de travail	S.O.	886	553	886
Répartition du personnel par région (y compris les personnes qui sont en congé non payé)	Alberta	11,0 %	10,5 %	10,7 %	10,6 %
	Colombie-Britannique	13,0 %	13,0 %	12,9 %	12,7 %
	Île-du-Prince-Édouard	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %
	Manitoba	3,7 %	3,7 %	3,7 %	3,8 %
	Nouveau-Brunswick	2,4 %	2,4 %	2,4 %	2,4 %
	Nouvelle-Écosse	3,1 %	3,2 %	3,3 %	3,3 %
	Nunavut	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
	Ontario	41,0 %	41,2 %	41,7 %	41,4 %
	Québec	19,8 %	19,7 %	19,0 %	19,5 %
	Saskatchewan	3,5 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %
	Terre-Neuve-et-Labrador	2,0 %	2,1 %	2,0 %	2,0 %
	Territoires du Nord-Ouest	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Yukon	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	



Indicateur	Mesure	2020	2021	2022	2023
Diversité du personnel ¹ (analyse de l'effectif, rapport opérationnel)	Effectif global – Femmes	48,3 %	47,9 %	47,4 %	47,4
	Effectif global – Autochtones	2,5 %	2,9 %	3,1 %	3,3
	Effectif global – Personnes en situation de handicap	3,9 %	6,8 %	7,9 %	8,5
	Effectif global – Minorités visibles	21,2 %	23,4 %	24,9 %	26,1
	Haute direction ² – Femmes	40,3 %	44,9 %	43,5 %	41,7 %
	Haute direction ² – Autochtones	1,5 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Haute direction ² – Personnes en situation de handicap	6,0 %	11,6 %	22,6 %	20,8 %
	Haute direction ² – Minorités visibles	10,4 %	14,5 %	14,5 %	13,9 %
Engagement du personnel	Taux de participation au sondage sur l'engagement (%)	25 %	51 %	53 %	46 %
	Indice d'engagement	72	73	71	70
	Part du personnel affirmant que Postes Canada est une entreprise écoresponsable (%)	42 %	47 %	49 %	52 %
Formation et perfectionnement	Heures de formation offertes	680 000	787 000	829 000	927 500
	Nombre moyen d'heures de formation par année par personne	10	11	12	14
Acquisition de talents ¹	Total de nouvelles embauches	11 994	11 633	12 678	9 183
	Femmes (%)	44,7 %	46,4 %	47,5 %	46,1 %
	Autochtones (%)	3,0 %	3,6 %	4,5 %	4,9 %
	Personnes en situation de handicap (%)	5,6 %	7,8 %	9,3 %	10,5 %
	Minorités visibles (%)	31,0 %	31,9 %	33,5 %	33,6 %
Rétention du personnel	Taux de roulement du personnel (permanent à temps plein et à temps partiel)	5,1 %	6,5 %	7,4 %	6,2 %
Congé parental	Nombre de membres du personnel en congé parental ³	1 553	1 761	1 853	1 530

1. Selon les taux d'auto-identification.

2. Comprend les directeurs généraux et directrices générales, ainsi que les échelons supérieurs.

3. Reflète le congé de maternité et le congé parental. Certaines personnes peuvent compter dans le total de plus d'une année si leur congé chevauche des années.



Indicateur	Mesure	2020	2021	2022	2023
Régimes de retraite	Régime à cotisations déterminées – Nombre de personnes participantes actives	4 180	5 103	6 060	6 839
	Régime à cotisations déterminées – Cotisations de Postes Canada	15,5 M\$	17,1 M\$	22,7 M\$	27,6 M\$
	Régime à cotisations déterminées – Cotisations des personnes participantes	9,2 M\$	10,2 M\$	13,6 M\$	16,5 M\$
	Régime à prestations déterminées – Nombre de personnes participantes actives	53 132	53 397	52 984	52 071
	Régime à prestations déterminées – Obligation prévue au titre des prestations	36 741 M\$	34 905 M\$	27 167 M\$	28 773 M\$
	Régime à prestations déterminées – Valeur estimée des actifs	29 616 M\$	32 357 M\$	29 520 M\$	30 837 M\$
	Régime à prestations déterminées – Cotisations pour service courant de Postes Canada	301 M\$	326 M\$	318 M\$	37 M\$
	Régime à prestations déterminées – Cotisations des personnes participantes	281 M\$	297 M\$	296 M\$	251 M\$
Relations du travail	Griefs déposés	12 256	14 108	14 300	17 022
	Griefs en attente	22 299	22 331	24 875	26 172



Répercussions socioéconomiques

Le tableau ci-dessous présente nos résultats dans les catégories de l'engagement communautaire et de l'accessibilité de 2020 à 2023.

Indicateur	Mesure	2020	2021	2022	2023
Engagement communautaire	Nombre de séances de sensibilisation sur la sécurité du courrier avec les chefs des communautés autochtones, les forces de l'ordre et les agentes et agents des postes locaux	S.O.	100	120	125
	Nombre d'articles d'arrivée (soupçonnés de contenir des produits illicites) détectés, inspectés et retirés du système postal, en collaboration avec les communautés autochtones et du Nord qui se sont identifiées comme des communautés où la vente d'alcool est interdite	S.O.	2 218	3 574	3 191
	Subventions (en millions de dollars) versées par la Fondation communautaire de Postes Canada	1,3 \$	1,2 \$	1,3 \$	1,2 \$
	Nombre total d'organismes financés par la Fondation communautaire de Postes Canada	118	100	101	84
Accessibilité numérique	Taux d'accessibilité numérique pour tous les produits numériques actifs (%)	77,3 %	85,9 %	88,8 %	92,0 %
Programme de mesures d'adaptation pour la livraison	Nouvelles mesures d'adaptation approuvées	1 636	1 711	2 152	2 004
	Total des mesures d'adaptation actives	17 795	19 524	16 119	16 753



Index des normes de la Global Reporting Initiative

Le Rapport sur le développement durable et le Supplément sur la transparence ESG 2023 de Postes Canada ont été préparés conformément aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI). L'index ci-dessous indique où trouver des renseignements liés à chaque critère de la GRI, que ce soit dans le Rapport sur le développement durable 2023, dans ce supplément ou au moyen de liens vers d'autres sources, au besoin. Certains éléments sont accompagnés d'un bref énoncé contenant des commentaires ou des renseignements supplémentaires.

Pour obtenir un résumé des indicateurs de rendement clés ESG des quatre dernières années, veuillez consulter les sections « [Pratiques responsables](#) », « [Responsabilité environnementale](#) », « [Personnes et culture](#) » et « [Répercussions socioéconomiques](#) », du présent supplément.

Éléments généraux d'information

Catégorie	Numéro de l'élément	Exigences	Réponse
Profil de l'organisation	2-1	Questions relatives à l'organisation	Voir la section « À propos du présent rapport » du Rapport sur le développement durable .
	2-2	Entités comprises dans les rapports sur le développement durable de l'organisation	Voir la section « À propos du présent rapport » du Rapport sur le développement durable .
	2-3	Période et fréquence de production de rapports et point de contact	Voir la section « À propos du présent rapport » du Rapport sur le développement durable .
	2-4	Retraitement de l'information	Des retraitements ont été effectués pour corriger nos inventaires de gaz à effet de serre (GES) de 2020, 2021 et 2022 à la suite de mises à jour méthodologiques visant à accroître l'exactitude de nos rapports sur les émissions de GES. Voir la section « Réduction des émissions et décarbonation » du Rapport sur le développement durable .
	2-5	Vérification externe	Voir la section « À propos du présent rapport » du présent rapport.
	2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Voir la section « Comment nous créons une valeur durable » du Rapport sur le développement durable . Aucun changement important n'a été apporté à nos activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires au cours de l'année visée par la déclaration.
	2-7	Personnel	Voir les sections « Personnes et culture » et « Équité, diversité et inclusion » du Rapport sur le développement durable . Les données fournies reflètent l'effectif au 31 décembre 2023.



Catégorie	Numéro de l'élément	Exigences	Réponse
Profil de l'organisation	2-8	Personnes qui ne sont pas des employé(e)s	Notre personnel contractuel est inclus dans notre nombre total d'employés et employées à temps plein. Le personnel contractuel de Postes Canada fournit un soutien sur appel pour appuyer nos exigences opérationnelles. Voir la section « Personnes et culture » du Rapport sur le développement durable . Les données fournies reflètent l'effectif au 31 décembre 2023.
	2-9	Structure et composition de la gouvernance	Voir la section « Gouvernance » du Rapport sur le développement durable . Voir aussi : Mandat et responsabilité du Conseil : Site Web de Postes Canada : Rôle du Conseil d'administration . Diversité au sein du Conseil : Site Web de Postes Canada : Biographies des administrateurs, diversité du Conseil d'administration .
	2-10	Nomination et sélection de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir la section « Gouvernance » du Rapport sur le développement durable .
	2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir la section « Gouvernance » du Rapport sur le développement durable .
	2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des répercussions	Voir la section « Gouvernance » du Rapport sur le développement durable .
	2-13	Délégation de la responsabilité pour la gestion des répercussions	Voir la section « Gouvernance » du Rapport sur le développement durable .
	2-14	Rôle du plus haut organe de gouvernance dans la production de rapports sur le développement durable	Voir la section « Gouvernance » du Rapport sur le développement durable .
	2-15	Conflits d'intérêts	Voir la section « Gouvernance » du Rapport sur le développement durable .
2-16	Communication des préoccupations majeures	Postes Canada traite les préoccupations majeures des groupes d'intérêt, de la population et de la clientèle au moyen de la correspondance de la Société, en transmettant les questions critiques à la haute direction. Postes Canada traite également les préoccupations des administrations municipales, provinciales et fédérale par l'entremise des canaux établis des affaires gouvernementales et communautaires, en acheminant les questions critiques à la haute direction qui, à son tour, en fait part au Conseil d'administration. Voir la section « Gouvernance » du Rapport sur le développement durable .	



Catégorie	Numéro de l'élément	Exigences	Réponse
Profil de l'organisation	2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir la section « Gouvernance » du Rapport sur le développement durable .
	2-18	Évaluation du rendement de l'organe de gouvernance le plus élevé	Voir la section « Gouvernance » du Rapport sur le développement durable . Voir aussi : Site Web de Postes Canada : Gouvernance d'entreprise et Rôle du Conseil d'administration .
	2-19	Politiques de rémunération	Voir la section « Gouvernance » du Rapport sur le développement durable . Voir le site du gouvernement du Canada : Programme de gestion du rendement des premiers dirigeants de sociétés d'État et les échelles salariales et prime de rendement maximum pour les personnes nommées par le gouverneur en conseil .
	2-20	Procédé pour déterminer la rémunération	Voir le site du gouvernement du Canada : Programme de gestion du rendement des premiers dirigeants de sociétés d'État et les échelles salariales et prime de rendement maximum pour les personnes nommées par le gouverneur en conseil .
	2-21	Ratio de rémunération totale annuelle totale	Voir la section « Pratiques responsables » du présent rapport.
	2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	Voir le « Message de la présidente du Conseil d'administration » dans le Rapport sur le développement durable .
	2-23	Engagements fondamentaux	Voir la section « Éthique » du Rapport sur le développement durable .



Catégorie	Numéro de l'élément	Exigences	Réponse
Profil de l'organisation	2-24	Intégration des engagements fondamentaux	<p>Voir les sections « Gouvernance selon les critères ESG », « Éthique », « Investissement responsable » et « Approvisionnement responsable » du Rapport sur le développement durable.</p> <p>Les politiques de la Société décrivent les engagements ou les attentes de Postes Canada à l'égard de questions importantes pour ses activités commerciales et sa réputation. Ces politiques :</p> <ul style="list-style-type: none">• sont établies pour orienter les décisions, les mesures, les comportements et les pratiques. Elles ont nécessairement une vaste portée de sorte que la Société puisse traiter les problèmes de façon uniforme au sein de tous ses secteurs;• s'appliquent à tout le personnel;• définissent les paramètres (normes et attentes) en fonction desquels la direction devrait prendre ses décisions de gestion actuelles et ultérieures, et orientent les mesures et les comportements au sein de Postes Canada et à l'extérieur. Les politiques répondent aux besoins internes (p. ex., conflit d'intérêts), aux tendances extérieures (p. ex., contributions, pratiques de marketing et pratiques concurrentielles) et aux exigences législatives (p. ex., langues officielles, accès à l'information et protection des renseignements personnels). <p>Les politiques fournissent une base pour la prise de décisions opérationnelles et administratives internes. Elles sont conformes à l'orientation du Code de conduite et fournissent des renseignements pour un secteur d'activité précis.</p> <p>Les pratiques d'entreprise permettent de normaliser la manière dont Postes Canada exploite son entreprise et applique ses politiques, ses règlements et ses décisions correspondantes. La description des pratiques contribue à leur application uniforme dans l'ensemble de la Société. Les pratiques d'entreprise sont destinées à des groupes précis de membres du personnel. Par exemple, les pratiques d'embauche sont rédigées à l'intention des chefs d'équipe.</p>
	2-25	Procédés pour remédier aux répercussions négatives	<p>Voir les sections « Renouveler les relations avec les peuples autochtones », « Éthique », « Réduction des émissions et décarbonation », « Objectif zéro déchet », « Équité, diversité et inclusion » et « Relations du travail » du Rapport sur le développement durable.</p>
	2-26	Mécanismes pour obtenir des conseils et soulever des préoccupations	<p>Voir les sections « Éthique » et « Relations du travail » du Rapport sur le développement durable.</p>
	2-27	Conformité aux lois et aux règlements	<p>Voir la section « Éthique » du Rapport sur le développement durable.</p>



Catégorie	Numéro de l'élément	Exigences	Réponse
Profil de l'organisation	2-28	Adhésion à des associations	Postes Canada est membre des associations suivantes : PAC Global, Conseil du bâtiment durable du Canada, Engagement climatique Canada, Climate Action 100+, Conseil canadien pour l'entreprise autochtone, Conseil canadien des fournisseurs autochtones et membres de minorités, Women Business Enterprises Canada Council, Groupe de courrier écoresponsable, Initiative de solutions de livraison urbaine et la Fondation Rick Hansen, entre autres.
	2-29	Approche de l'implication des parties prenantes	Voir la section « Engagement des parties prenantes » du Rapport sur le développement durable .
	2-30	Accords de négociation collective	Voir les sections « Personnes et culture » et « Relations du travail » du Rapport sur le développement durable .
Enjeux pertinents	3-1	Procédé pour déterminer les enjeux pertinents	Voir les sections « Engagement des parties prenantes » et « Enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance importants » du Rapport sur le développement durable .
	3-2	Liste des enjeux pertinents	Voir les sections « Engagement des parties prenantes » et « Enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance importants » du Rapport sur le développement durable .
	3-3	Gestion des enjeux pertinents	Des précisions sur la gestion de chaque enjeu sont présentées dans la section pertinente du Rapport sur le développement durable .
Performance économique	201-1	Valeur économique directe créée et distribuée	Voir la section « Comment nous créons une valeur durable » du Rapport sur le développement durable . Voir aussi la section « Pratiques responsables » du Rapport sur le développement durable et le Rapport annuel de Postes Canada de 2023 .
	201-2	Incidences financières et autres risques et occasions liés aux changements climatiques	Voir les sections « Réduction des émissions et décarbonation » et « Risques et possibilités liés au climat » du Rapport sur le développement durable .
	201-3	Obligations au titre du régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	Voir les sections « Gestion des talents » et « Rémunération et avantages sociaux » du Rapport sur le développement durable .
	201-4	Aide financière reçue du gouvernement	Aucune aide financière n'a été reçue du gouvernement au cours de la période de rapport.
	203-1	Investissements dans l'infrastructure et services soutenus	Voir la section « Comment nous créons une valeur durable » du Rapport sur le développement durable .



Catégorie	Numéro de l'élément	Exigences	Réponse
Performance économique	203-2	Incidences économiques indirectes importantes	Voir la section « Comment nous créons une valeur durable » du Rapport sur le développement durable .
Pratiques d'approvisionnement	204-1	Proportion des dépenses attribuée aux fournisseurs locaux	En 2023, 95 % des dépenses contrôlables ont été effectuées auprès de fournisseurs locaux au Canada.
Lutte contre la corruption	205-1	Évaluation du risque de corruption des opérations	Les Services de sécurité et d'enquête (SSE) sont responsables de la surveillance et de l'interprétation de la Politique antifraude de Postes Canada et doivent la tenir à jour. Les enquêtes sont menées selon des méthodes et procédures d'enquête établies et en conformité avec les exigences réglementaires et législatives. De plus, les SSE enquêtent sur d'autres catégories de fraude qui ne sont pas couvertes par les exigences législatives, comme la cyberfraude, l'atteinte à la protection des données, les activités suspectes impliquant le blanchiment d'argent, les menaces internes, la fraude liée au réacheminement du courrier, etc., pour veiller à ce que toutes les catégories de fraude émergentes continuent d'être surveillées ou prévenues. Les résultats des enquêtes font l'objet de communications ou de discussions uniquement avec les personnes qui bénéficient d'un droit et d'un besoin légitimes de savoir. Postes Canada demandera restitution de toute perte subie à la suite d'un acte de fraude.
	205-2	Communication et formation sur les politiques et procédures de lutte contre la corruption	Postes Canada a mis en place une politique interne de lutte contre la fraude. Le personnel est tenu de respecter les politiques de l'entreprise telles qu'elles sont énoncées dans notre Code de conduite . Pour en savoir plus, consultez le Code de conduite de Postes Canada.
	205-3	Confirmation des incidents de corruption et mesures prises	Voir la section « Éthique » du Rapport sur le développement durable .
Comportement anticoncurrentiel	206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel, les pratiques antitrust et les pratiques de monopole	Voir la section « Éthique » du Rapport sur le développement durable .
Articles	301-1	Articles utilisés par poids ou par volume	Pas encore déclaré.
	301-2	Articles auxiliaires utilisés	Voir la section « Produits et services durables » du Rapport sur le développement durable .
	301-3	Produits récupérés et leurs emballages	Voir la section « Produits et services durables » du Rapport sur le développement durable .



Catégorie	Numéro de l'élément	Exigences	Réponse
Énergie	302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Voir la section « Réduction des émissions et décarbonation » du Rapport sur le développement durable .
	302-3	Intensité énergétique	Voir la section « Responsabilité environnementale » du présent rapport.
	302-4	Réduction de la consommation énergétique	Voir la section « Réduction des émissions et décarbonation » du Rapport sur le développement durable .
Émissions	305-1	Émissions directes de GES (portée 1)	Voir la section « Réduction des émissions et décarbonation » du Rapport sur le développement durable .
	305-2	Émissions indirectes de GES (portée 2)	Voir la section « Réduction des émissions et décarbonation » du Rapport sur le développement durable .
	305-3	Autres émissions indirectes de GES (portée 3)	Voir la section « Réduction des émissions et décarbonation » du Rapport sur le développement durable .
	305-4	Intensité des émissions de GES	Voir la section « Réduction des émissions et décarbonation » du Rapport sur le développement durable .
	305-5	Réduction des émissions de GES	Voir la section « Réduction des émissions et décarbonation » du Rapport sur le développement durable .
	305-6	Émission de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	Postes Canada ne produit actuellement aucune émission de SACO découlant de ses activités.
	305-7	Oxydes d'azote (NO _x), oxydes de soufre (SO _x) et autres émissions atmosphériques importantes	Voir la section « Responsabilité environnementale » du présent rapport.
Déchets	306-1	Production de déchets et répercussions importantes liées aux déchets	Voir la section « Objectif zéro déchet » du Rapport sur le développement durable .
	306-2	Déchets par type et par méthode d'élimination	Voir la section « Objectif zéro déchet » du Rapport sur le développement durable .
	306-3	Déchets générés	Voir la section « Objectif zéro déchet » du Rapport sur le développement durable .
	306-4	Déchets soustraits à l'élimination	Voir la section « Objectif zéro déchet » du Rapport sur le développement durable .
	306-5	Déchets destinés à l'élimination	Voir la section « Objectif zéro déchet » du Rapport sur le développement durable .



Catégorie	Numéro de l'élément	Exigences	Réponse
Embauche	401-1	Nouvelle embauche et roulement du personnel	Voir la section « Gestion des talents » du Rapport sur le développement durable .
	401-2	Avantages sociaux offerts au personnel à temps plein qui ne sont pas offerts au personnel temporaire ou à temps partiel	Voir les sections « Gestion des talents » et « Rémunération et avantages sociaux » du Rapport sur le développement durable .
	401-3	Congé parental	Voir les sections « Gestion des talents » et « Rémunération et avantages sociaux » du Rapport sur le développement durable .
Relations entre la direction et le personnel salarié	402-1	Délais minimaux de préavis en cas de changements opérationnels	Nos conventions collectives contiennent des dispositions pour les avis de changements, tels que les changements techniques et technologiques (habituellement des préavis de 120 jours) et des réorganisations (habituellement des préavis de 30 à 90 jours). L'état de ces accords de négociation collective est reflété dans la section « Relations du travail » du Rapport sur le développement durable .
Santé et sécurité au travail	403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du Rapport sur le développement durable .
	403-2	Repérage des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du Rapport sur le développement durable .
	403-3	Services de santé au travail	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du Rapport sur le développement durable .
	403-4	Participation de l'effectif, consultation et communication sur la santé et la sécurité au travail	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du Rapport sur le développement durable .
	403-5	Formation de l'effectif sur la santé et la sécurité au travail	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du Rapport sur le développement durable .
	403-6	Promotion de la santé de l'effectif	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du Rapport sur le développement durable .
	403-7	Prévention et atténuation des répercussions sur la santé et la sécurité au travail directement liées aux relations d'affaires	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du Rapport sur le développement durable .
	403-8	Effectif couvert par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du Rapport sur le développement durable .



Catégorie	Numéro de l'élément	Exigences	Réponse
Santé et sécurité au travail	403-9	Accidents liés au travail	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du Rapport sur le développement durable .
	403-10	Mauvaise santé liée au travail	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du Rapport sur le développement durable .
Formation et éducation	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par année par membre du personnel	Voir les sections « Gestion des talents » et « Formation et perfectionnement » du Rapport sur le développement durable .
	404-2	Programmes de perfectionnement des compétences des membres du personnel et programmes d'aide à la transition	Voir les sections « Gestion des talents » et « Formation et perfectionnement » du Rapport sur le développement durable .
	404-3	Pourcentage de l'effectif recevant régulièrement des évaluations du rendement et du perfectionnement professionnel	Voir les sections « Gestion des talents » et « Gestion du rendement et perfectionnement professionnel » du Rapport sur le développement durable .
Diversité et égalité des chances	405-1	Diversité des organes de gouvernance et du personnel	Voir les sections « Gouvernance », « Personnes et culture » et « Équité, diversité et inclusion » du Rapport sur le développement durable .
	405-2	Rapport entre le salaire de base et la rémunération des femmes et des hommes	Voir la section « Équité, diversité et inclusion » du Rapport sur le développement durable .
Lutte contre la discrimination	406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	Voir la section « Équité, diversité et inclusion » du Rapport sur le développement durable .
Liberté syndicale et négociation collective	407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	Voir la section « Relations du travail » du Rapport sur le développement durable .



Catégorie	Numéro de l'élément	Exigences	Réponse
Travail des enfants	408-1	Opérations et fournisseurs susceptibles de se trouver liés à des incidents de travail des enfants	<p>Postes Canada exerce ses activités uniquement au Canada et juge qu'il n'y a aucun risque important lié aux incidents touchant le travail des enfants. Aucun fournisseur n'a été identifié comme présentant un risque important pour les incidents liés au travail des enfants.</p> <p>Postes Canada a élaboré des lignes directrices à l'intention des fournisseurs qui exigent que ceux-ci se conforment à toutes les normes internationales et respectent toutes les lois nationales applicables liées aux droits de la personne et du travail. Au cours d'un processus de demande de proposition, une diligence raisonnable est exercée au moyen d'exigences cotées, de références de la clientèle et de visites sur place afin d'évaluer l'expérience et l'expertise des fournisseurs pour tous les contrats qui le justifient. Pour les projets où un sous-traitant effectue la majorité du travail, les entrepreneurs de Postes Canada sont tenus d'exercer la même diligence raisonnable et sont tenus responsables de la qualité et de la ponctualité du travail effectué.</p> <p>Voir le Code de conduite des fournisseurs de Postes Canada.</p>
Travail forcé ou obligatoire	409-1	Opérations et fournisseurs susceptibles de se trouver liés à des incidents de travail forcé ou obligatoire	<p>Postes Canada exerce ses activités uniquement au Canada et juge qu'il n'y a aucun risque important lié aux incidents touchant le travail forcé ou obligatoire. Aucun fournisseur n'a été identifié comme présentant un risque important pour les incidents qui touchent le travail forcé ou obligatoire.</p> <p>Postes Canada a élaboré des lignes directrices à l'intention des fournisseurs qui exigent que ceux-ci se conforment à toutes les normes internationales et respectent toutes les lois nationales applicables liées aux droits de la personne et du travail. Au cours d'un processus de demande de proposition, une diligence raisonnable est exercée au moyen d'exigences cotées, de références de la clientèle et de visites sur place afin d'évaluer l'expérience et l'expertise des fournisseurs pour tous les contrats qui le justifient. Pour les projets où un sous-traitant effectue la majorité du travail, les entrepreneurs de Postes Canada sont tenus d'exercer la même diligence raisonnable et sont tenus responsables de la qualité et de la ponctualité du travail effectué.</p> <p>Voir le Code de conduite des fournisseurs de Postes Canada.</p>
Droits des peuples autochtones	411-1	Incidents de violations des droits des peuples autochtones	<p>En 2023, aucune action en justice ou plainte n'a été déposée contre Postes Canada concernant les droits des peuples autochtones.</p> <p>Voir la section « Renouveler les relations avec les peuples autochtones » du Rapport sur le développement durable pour obtenir des précisions sur notre stratégie de réconciliation avec les communautés autochtones et du Nord. Voir aussi : Site Web de Postes Canada : Réconciliation avec les Autochtones et le Nord.</p>



Catégorie	Numéro de l'élément	Exigences	Réponse
Communautés locales	413-1	Activités avec la communauté locale, évaluation des répercussions et programmes de développement	Voir les sections « Comment nous créons une valeur durable », « Accessibilité », « Renouveler les relations avec les peuples autochtones » et « Fondation communautaire » du Rapport sur le développement durable .
Politique publique	415-1	Contributions politiques	Postes Canada est une société d'État fédérale et n'apporte aucune contribution financière ou en nature aux partis politiques ou aux politiciens et politiciennes.
Marketing et étiquetage	417-2	Incidents de non-conformité concernant les renseignements sur les produits et services et l'étiquetage	En 2023, Postes Canada n'a reçu aucune amende relative au non-respect des lois et des règlements.
	417-3	Incidents de non-conformité concernant la communication marketing	En 2023, Postes Canada n'a reçu aucune amende relative au non-respect des lois et des règlements.
Protection de la vie privée de la clientèle	418-1	Plaintes fondées pour atteinte à la vie privée de la clientèle et perte de données sur la clientèle	Voir la section « Protection de la vie privée » du Rapport sur le développement durable .



Index des normes du Sustainability Accounting Standards Board

Le Rapport sur le développement durable 2023 contient des renseignements conformes aux recommandations des normes de fret aérien et logistique du secteur du transport du Sustainability Accounting Standards Board (SASB). L'index ci-dessous indique où trouver des renseignements liés à chaque mesure comptable du SASB, que ce soit dans le Rapport sur le développement durable 2023, le présent supplément, ou au moyen de liens vers d'autres sources, au besoin. Certains éléments sont accompagnés d'un bref énoncé contenant des commentaires ou des renseignements supplémentaires.

Pour obtenir un résumé des indicateurs de rendement clés ESG des quatre dernières années, veuillez consulter les sections « [Pratiques responsables](#) », « [Responsabilité environnementale](#) », « [Personnes et culture](#) » et « [Répercussions socioéconomiques](#) » du présent rapport.

Catégorie	Code du sujet de divulgation du SASB	Mesure comptable	Réponse
Émissions de gaz à effet de serre	TR-AF-110a.1	Émissions globales brutes de portée 1	Voir la section « Réduction des émissions et décarbonation » du Rapport sur le développement durable .
	TR-AF-110a.2	Discussion de la stratégie ou du plan à long et à court terme permettant de gérer les émissions de portée 1, les objectifs de réduction des émissions et une analyse du rendement par rapport à ces objectifs	Voir les sections « Réduction des émissions et décarbonation » et « Risques et possibilités liés au climat » du Rapport sur le développement durable .
	TR-AF-110a.3	Carburant consommé par 1) le transport routier, pourcentage a) de gaz naturel et b) d'énergie renouvelable; et 2) le transport aérien, pourcentage a) des carburants alternatifs et b) des carburants durables	Voir la section « Réduction des émissions et décarbonation » du Rapport sur le développement durable .
Qualité de l'air	TR-AF-120a.1	Émissions atmosphériques des polluants suivants : 1) NO _x (à l'exclusion du N ₂ O), 2) SO _x et 3) particules en suspension (PM ₁₀)	Voir la section « Responsabilité environnementale » du présent rapport.
Pratiques de travail	TR-AF-310a.1	Pourcentage de chauffeuses et chauffeurs classés comme entrepreneur(e)s indépendant(e)s	S.O.
	TR-AF-310a.2	Montant total des pertes financières à la suite de procédures judiciaires associées aux infractions au droit du travail	S.O.



Catégorie	Code du sujet de divulgation du SASB	Mesure comptable	Réponse
Santé et sécurité du personnel	TR-AF-320a.1	1) Taux de fréquence des accidents du travail (TRIR) et 2) taux d'accidents mortels pour a) le personnel direct et b) le personnel salarié	Voir les sections « Personnes et culture » et « Santé, sécurité et bien-être » du <u>Rapport sur le développement durable</u> .
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	TR-AF-430a.2	Empreinte totale des gaz à effet de serre (GES) dans tous les modes de transport	Voir la section « <u>Responsabilité environnementale</u> » du présent rapport.
Gestion des accidents et de la sécurité	TR-AF-540a.1	Description de la mise en œuvre et des résultats d'un système de gestion de la sécurité	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du <u>Rapport sur le développement durable</u> .
	TR-AF-540a.2	Nombre d'accidents d'avion	S.O.
	TR-AF-540a.3	Nombre d'incidents et d'accidents de la route	Voir la section « Santé, sécurité et bien-être » du <u>Rapport sur le développement durable</u> .
Mesure de l'activité	TR-AF-000.A	Tonne-kilomètre payante (TKP) pour 1) le transport routier et 2) le transport aérien	S.O.
	TR-AF-000.B	Facteur de charge pour 1) le transport routier et 2) le transport aérien	S.O.
	TR-AF-000.C	Nombre de membres du personnel, nombre de camionneurs et camionneuses	Voir la section « Personnes et culture » du <u>Rapport sur le développement durable</u> .



Pour plus d'informations, consultez le site :
postescanada.ca/developpementdurable

™ Marque de commerce de la Société canadienne des postes